

ASLA-OPH



REMISSION DES PECHES: RENONCEMENT DE DIEU LE PERE A LA PRECIPITATION DU DERNIER JUGEMENT DES NATIONS

27-29 JUILLET 2007 → 27-31 JUILLET 2016

NOTE CIRCULAIRE N°033/GELC/GM-OPH/PF-AS.L.A/07

ASSOCIATION LOUZOLO AMOUR-OPH Amour sincère * Unité * Paix
Association de Bienfaisance à caractère spirituel
Loi de 1901/Récépissé N° 884/MINT/SAGT/DEC/SAG
Siège social : KIBOSSY-GARE ; B.P. : KIBOSSY-GARE ; Tél. : 6
République du Congo Brazzaville
Président Fondateur
Guy Emile LOUFOUA CETIKOUABO
Grand Maître de l'OPH
KIBOSSY, le 08 juin 2007
N° 033 /GELC/GM-OPH/PF-AS.L.A./07
NOTE CIRCULAIRE
A L'ATTENTION DES FRERES ET SOEURS EN CHRIST
DU CONGO ET DU MONDE ENTIER

**OBJET: Fête de pardon de Dieu
Et de remerciement**

NEUVIEME (9^{ème}) ANNIVERSAIRE



Mes Bien-aimés en Christ,

Je vous rappelle que le 5 février 2002 de 3 heures à 5 heures du matin, j'avais été victime d'un attentat armé qui a occasionné l'effusion de mon sang.

Ce grave péché commis à mon égard, en tant que Petit Capita de L'Éternel Dieu, avait suscité la colère de Dieu qui finalement, décida d'en finir avec les hommes de la terre.

Sa décision était de précipiter le dernier jour du jugement des nations ; tout le monde devrait mourir ce 05 février 2002.

C'est cela, la punition que Dieu avait destinée à tous les humains de la terre.

Mais, moi Émile, en tant que Petit Capita de L'Éternel Dieu, j'avais prié, j'avais plaidé la cause des humains de la terre, pour que Dieu leur pardonne car ils ne savent pas ce qu'ils font.

Et, Dieu dans son amour a écouté et exhaussé ma prière, et Le Pardon nous fût accordé ce même jour 05 février 2002 à 06h00mn, Heure à Laquelle j'avais supplié Dieu de nous pardonner.

Cependant, frères et sœurs en Christ, mes bien-aimés dans Le Seigneur, sachez-le bien, que Dieu nous avait accordé Son Pardon suite à mes supplications, mais Il n'avait toutefois pas renoncé à exécuter Sa Décision de nous punir en précipitant Le Dernier Jour du Jugement des Nations.

Cette Décision de punir l'humanité de façon précipitée, Était toujours dans Ses Intentions, Dieu n'y avait pas renoncé malgré Le Pardon qu'Il nous avait accordé suite à mes supplications du 05 février 2002 à 6 heures du matin.

Qui pouvait alors conseiller l'Éternel Dieu et apaiser Sa Colère pour qu'Il change Sa Décision et renoncer à nous punir ?

Frères et sœurs en Christ, la situation était difficile pour nous, car Dieu avait déjà proclamé Sa Sentence : précipiter le dernier jugement et faire mourir les humains de la terre.

Mais en tant qu'Émile, en tant que Petit Capita de L'Éternel, Dieu n'avait pas oublié mes supplications du 05 février 2002 à 6 heures du matin. Il avait écouté, exhaussé ma prière et La Grâce et Le Pardon nous Sont aujourd'hui accordés.

En effet, frères et sœurs en Christ, le samedi 05 mai 2007 à 4 heures 00mn du matin, L'Éternel OPH-SEBAOTH m'a annoncé, à moi Guy Emile LOUFOUA CETIKOUABO Son Missionné, qu'Il a renoncé à Sa Décision de punir l'Humanité Tout Entière par la précipitation du Jour du Dernier Jugement qu'Il avait résolu d'accomplir lors de Mon Attentat le 05 février 2002.

Alors, frères et sœurs en Christ, puisque Dieu a retiré Sa Décision de précipiter Le Dernier Jour du Jugement, soyons donc dans La Joie et remercions-Le, car Il nous a accordé SON PARDON.

Acclamons-Le et louons-Le pour CETTE MISERICORDE; souvenons-nous frères et sœurs en Christ, que les enfants d'Israël ayant commis le grave péché du veau d'or, n'avaient pas obtenu ce pardon malgré les supplications de Moïse. Dieu avait maintenu et exécuté Sa Décision (Exode 32 : 30 – 35).

Or pour nous, Dieu Est revenu sur Sa décision de nous punir grâce à mes supplications.

Soyons donc dans l'allégresse et rendons-Lui UN CULTRE JOYEUX.

A cet effet, étant donné que Dieu nous a pardonné, Il nous demande de ne plus revenir sur nos fautes, de ne plus recommencer.

C'est pourquoi, tous les humains de la terre, LOUZOLIFIES ou non, CHRETIENS ou PAIENS qui se sont rendus coupables d'un péché quelconque (mensonge à l'égard de sa femme, de son mari, de ses enfants, de son père, de sa mère, de son employeur, ... avortement, meurtre etc.) sont conviés à la grande fête du pardon des péchés (Lev 23 : 26 – 32) et de remerciement à l'OPH notre Dieu, qui se déroulera du vendredi 27 au dimanche 29 juillet 2007, à la Belle Cité du Mont KARI-KARI à KIBOSI gare CFCO.

Ce Grand DAMBAGE (Fête) de Pardon et de Remerciement Sera célébré de génération en génération.

J'insiste et je répète, que tous ceux qui se sont rendus coupables d'un péché quelconque, ceux qui veulent, doivent se rendre à cette Grandiose Fête du Pardon des péchés pour obtenir le Pardon de Dieu, et pour remercier Le Seigneur pour avoir changé sa décision de précipiter le Dernier Jour du Jugement.

Dieu pardonnera au cours de Cette Fête, tous les péchés que nous avons commis depuis notre naissance, à nous de ne plus y revenir. A la suite de Ce pardon de Dieu, les frères et soeurs doivent aussi se pardonner les uns les autres.

En conséquence, vu la Grandeur et l'Importance de Cette Fête, les frères et sœurs qui s'y rendront doivent nécessairement payer la BIERAMYCINE y relative deux (2) semaines avant la fête pour permettre une bonne préparation des festivités.

Par ailleurs, un NSINSANI (collecte) sera organisé à cette occasion.

Frères et sœurs, sachant donner à Dieu, car Lui, Il saura nous le rendre au-delà comme cela est écrit dans les écritures, je cite : **Rappelez-vous ceci : celui qui sème peu, récoltera peu ; celui qui sème beaucoup, récoltera beaucoup (2 corinthiens 9 : 6-8).**

Il faut donc que chacun donne comme il l'a décidé, non pas à regret ou par obligation ; car Dieu aime celui qui donne avec joie. Et Dieu a Le pouvoir de vous accorder en abondance toutes sortes de bien, afin que vous ayez toujours tout ce qui vous est nécessaire et qu'il vous reste encore assez pour toutes œuvres bonnes.

Voilà frères et sœurs ce que j'avais à vous dire.

QUE L'ÉTERNEL YAHVE OPH SEBAOTH vous accorde ses grâces et tout dont vous avez besoin pour accomplir son œuvre AU NOM DE NOTRE SEIGNEUR JESUS LE CHRIST.

Amen, Amen, Amen.

Votre frère en Christ, Le Représentant Légal de l'OPH sur terre.

Guy ÉMILE LOUFOUA CETIKOUABO